



TROC et PUCES de L'A3PL Le 12 AVRIL 2020

Intérieur et extérieur (salle omnisport de Plobannalec-lesconil)

INSCRIPTION

PROFESSIONNEL: Nom : Prénom :
Adresse : Tel :
Registre du commerce : Délivré par : le :
Nature des objets exposés :

PARTICULIER : Nom : Prénom :
Adresse : Tel :
Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport (rayer la mention inutile)
Délivré le : Par : N° :
Nature des objets exposés

TARIFS: **En intérieur :** la table de 2m = 8€. **En extérieur :** 3€ les 2m minimum sans table

Je réserve en intérieur Table x 8€ (minimum 1 table) soit un total de :
Je réserve en extérieur Mètre(s) x 3€ (les 2mètres) soit un total de :
½ tarif pour les adhérents de l'association :

Pour les exposants en extérieur des tables seront à leur disposition, dans la limite du stock, pour 2€ ainsi qu'une caution de 5€, celle-ci sera restituée au retour de la table.

Joindre le règlement avec le coupon d'inscription : à l'ordre de A3PL

✂ ----- Découper ici et retourner à l'adresse ci-dessous ----- ✂

Réserver à Adresser à : A3PL, BP N°3- 29740 Plobannalec-Lesconil
En aucun cas l'organisateur sera tenu responsable des vols ou dégradations éventuelles
Pour les exposants extérieurs, l'organisation n'est pas responsable des conditions climatiques, aucun remboursement en cas de mauvais temps.
Pour une confirmation, joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.

Tel pour info : - 06/64/35/47/14 et le mail
ci-dessous

REGLEMENT

L'installation des exposants pourra se faire à partir de 6H30
Aucun emplacement ne sera attribué sans la signature de ce bulletin rempli lisiblement et accompagné du règlement
Les particuliers ne pourront exposer que des objets personnels.
Les exposants passeront par l'accueil pour y retirer une enveloppe avec un N° de stand.
Les demandes particulières seront prises en considération suivant l'ordre d'arrivée des réservations.
Tout emplacement non occupé 1/2Heure avant l'ouverture au public pourra être réattribué et non remboursé.
Par respect pour l'organisation, le public, les autres exposants, le remballage ne pourra se faire avant 18H00
Les exposants doivent respecter les limites de leur emplacement, laisser les allées et les issues dégagées
Les exposants s'engagent par lecture du règlement à renoncer à tout recours envers l'organisation
Les inscriptions et règlements seront effectués au plus tard le 3 avril
Les retardataires pourront s'installer après 9h suivant les places disponibles
Petite restauration sur place.

Association des pêcheurs plaisanciers de Plobannalec-Lesconil – A3PL
BP N°3 - 29740 Plobannalec-Lesconil Site internet : <http://www.a3pl> -
Adresse mail : a3pl.asso@gmail.com